



GLAD!

Revue sur le langage, le genre, les sexualités

07 | 2019

Varia

Les genres récrits : chronique n° 6

Qu'est-ce que le genre — et à qui appartient son interprétation ?

What's Gender – and to Whom Belongs its Interpretation?

Daniel Elmiger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/glad/1646>

DOI : [10.4000/glad.1646](https://doi.org/10.4000/glad.1646)

ISSN : 2551-0819

Éditeur

Association GSL

Référence électronique

Daniel Elmiger, « Les genres récrits : chronique n° 6 », *GLAD!* [En ligne], 07 | 2019, mis en ligne le 05 décembre 2019, consulté le 17 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/glad/1646> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/glad.1646>

Ce document a été généré automatiquement le 17 décembre 2020.



La revue *GLAD!* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les genres récrits : chronique n° 6

Qu'est-ce que le genre — et à qui appartient son interprétation ?

What's Gender – and to Whom Belongs its Interpretation?

Daniel Elmiger

Le genre comme notion polysémique

- 1 Il m'arrive souvent de ne pas savoir ce à quoi correspond la notion de *genre*, dans des textes que je lis (et que je dois évaluer, parfois). Je vais donc profiter de cette chronique pour explorer la diversité conceptuelle de ce mot, qui est non seulement remarquable par son ampleur notionnelle, mais aussi par le fait qu'il se définit, se code et se décode de diverses manières.
- 2 Le mot *genre* dérive du latin *genus* et du grec *γένος*. Dans son acception première (« espèce, type, sorte »), il convient à toutes sortes de classifications *ad hoc* (p. ex. *un genre d'humour, de livre, de repas*) – et bien sûr aussi à la définition classique, d'inspiration aristotélicienne, qui opère par *genus proximum et differentia specifica* (« genre prochain et différence spécifique ») : ici, le *genus* est à entendre comme l'équivalent d'un hyperonyme.
- 3 Aujourd'hui, le genre est un véritable caléidoscope conceptuel ! À côté des acceptions relevant de l'usage quotidien, le *genre* s'utilise dans plusieurs langages techniques particuliers, notamment dans les sciences humaines et sociales. Depuis quelques années, les travaux académiques portant le mot *genre* dans le titre se multiplient et il n'est pas toujours simple de savoir quelles acceptions du terme sont pertinentes. Pour une notion-clé (voire notion phare), c'est tout de même un peu ennuyeux...
- 4 Laissons de côté les usages spécifiques en analyse discursive (les *genres textuels*), en littérature (les *genres littéraires*), et bien d'autres, et prenons trois contextes qui m'intéressent en particulier — et qui permettront aussi de se poser la question de l'attribution et de l'interprétation de leur sens. Il s'agit du genre en linguistique (notamment le genre grammatical), en sciences humaines (p. ex. l'identité de genre) et dans les discours spécialisés ainsi que dans les débats publics (p. ex. les *études (de) genre*

ou la « théorie du genre »). Ces trois contextes sont intéressants en eux-mêmes, mais aussi révélateurs pour la question de savoir comment le genre est défini et sur quels fondements repose son interprétation.

Le genre en linguistique, en sciences humaines et dans les débats publics

- 5 *En linguistique*, le genre peut avoir différentes acceptions : la plus importante est sans doute le genre grammatical des noms communs. Celui-ci s'observe par leur entourage : *moquette* est du genre féminin, car on parle d'*une nouvelle moquette* ; *tapis* est du genre masculin car on dit *le tapis ... il*). Toutes les langues n'ont pas de genre grammatical : l'anglais par exemple connaît un genre lexical pour un certain nombre de noms (animés), comme *brother ... he / sister ... she*, tandis que la majorité des noms désignant un être animé — et les autres noms — n'ont pas de genre fixe. Je ne vais m'en tenir à cette description très sommaire (et donc nécessairement trop lacunaire), car on pourrait remplir plusieurs chroniques rien qu'avec la complexité du genre dans les sciences du langage.
- 6 La question du genre, en linguistique, dépasse le seul lexique. Une chose particulièrement intéressante, dans les débats actuels sur la communication non sexiste/inclusive¹, concerne la question de savoir si, en parlant d'êtres humains, un genre (en général le masculin) peut s'utiliser de manière globale pour faire référence à des (groupes de) personnes non déterminées du point de vue de leur genre ou mixtes : cette fonction est généralement appelée « générique² ». Ici, le genre acquiert une fonction quasi iconique : il est difficile de ne pas établir un lien entre le genre masculin, qui a été décrit comme genre plus « fort », plus « noble » et qui « l'emporte³ » et une certaine vision de la masculinité, voire de la virilité. Les prises de position théoriques et idéologiques au sujet du masculin à valeur générique ne se comptent plus : entre les voix qui n'y voient qu'un accident structuraliste (les formes masculines, souvent plus courtes et plus « économiques », tiendraient lieu de formes non marquées) et celles pour qui ce masculin représente et perpétue les inégalités entre les genres (non seulement symboliquement, mais aussi cognitivement), on peut désormais trouver toutes sortes de positions plus ou moins nuancées.
- 7 *Dans les sciences humaines*, le genre s'utilise aujourd'hui à la place (ou à côté de) *sexe* : il s'agit dans les deux cas d'une manière de catégoriser les humains en fonction de critères divers permettant de différencier traditionnellement les femmes des hommes : une opposition considérée généralement comme trop simpliste, aujourd'hui. Si le *sexe* se base sur des propriétés physiques, le *genre* s'oriente davantage par rapport à ce qu'un individu *performe*, du point de vue social : notamment des rôles et des comportements, qui peuvent être conformes à une identité de genre précise (et correspondre par exemple à une identité féminine ou masculine) ou aller au-delà d'une bicatégorisation (en la transcendant ou en la remettant en question).
- 8 La nécessité (voire la possibilité) de catégoriser les humains, que ce soit de manière binaire ou non binaire, selon des sexes ou des genres, est appréciée de manière très diverse selon le point de vue : si elle est absolument incontournable pour les un·es, elle relève, pour d'autres, plutôt d'un besoin collectif illusoire et (bientôt) dépassé.

- 9 Dans les discours spécialisés et les débats publics, on peut observer que le genre fonctionne comme une sorte de raccourci pour évoquer divers courants qui s'intéressent aux manifestations et conséquences du genre des êtres humains dans tous les domaines de la vie (et partant aussi de la recherche). Il s'agit ainsi plutôt d'un cadre conceptuel que d'une approche précise ; de « lunettes » à travers un objet est étudié pour examiner s'il existe des différences de comportements (et peut-être : des inégalités de traitement) induites par l'existence de différents genres participant d'un système binaire ou non binaire⁴.
- 10 Tantôt, le genre a une valeur neutre ou positive (comme dans les études (de) genre), tantôt, il est connoté péjorativement, par exemple lorsque l'on voit dénoncée une soi-disant « théorie du genre » par des groupes qui n'approuvent pas le cadre épistémologique des études (de) genre.

Qui – ou qu'est-ce qui – détermine le genre ?

- 11 Même en simplifiant beaucoup ce bref survol de la notion de *genre*, il est simple de voir la richesse de ses acceptions et nuances. En quoi cette complexité serait-elle problématique ? Le genre n'est pas la seule notion qui donne lieu à une certaine variété – et concurrence – de concepts : en fait, ce type de pluralité fait partie intégrante des sciences humaines en général – et la polysémie des mots fait notamment les délices des linguistes.
- 12 Pourquoi fais-je donc ce panorama, qui pourrait aussi bien – voire bien mieux – se faire dans le cadre d'une introduction aux études (de) genre ? La raison est simple (même s'il m'a fallu un certain moment pour m'en rendre compte) : ce n'est pas tellement la diversité des « contenus » du genre qui pose problème, mais la question de savoir comment – et par qui – « le genre » est défini ou peut être attribué. Est-ce une attribution inhérente (à « détecter »), une attribution active (à « attribuer ») par un sujet qui en détermine la valeur « juste » ou une attribution passive (à « déduire »), où le sens est le produit d'un décodage interprétatif ?
- 13 Reprenons les trois domaines abordés ci-dessus dans l'ordre.
- 14 Le genre grammatical des noms français est apparemment inhérent : je n'ai pas le choix entre *la* ou *le* moquette, tapis, etc. : je ne peux pas déterminer le genre, car il est inhérent au mot. Si cela semble limpide pour la plupart des noms inanimés, on a pu observer des débats sur la question de savoir si un nom comme *ministre* « est » un nom masculin ou peut s'utiliser au féminin aussi, ou si des formes comme *un/une numéro un* constituent des écarts à l'unicité du genre – ou sont révélatrices d'un système plus complexe. Pour les noms communs de personnes (ou noms d'humains), le genre fait donc parfois l'objet d'une détermination active. Au plus tard depuis les querelles sur la féminisation lexicale, on peut ainsi se poser la question de savoir dans quelle mesure le genre grammatical des mots demeure inhérent ou ne peut pas (aussi) relever d'une certaine négociation en discours, susceptible d'entraîner des modifications durables (d'ailleurs, la forme *la maire*, autrefois considérée comme impossible, est-elle encore controversée, aujourd'hui ?).
- 15 Quant au masculin à valeur générique, on peut constater que les trois types d'interprétation (ou attribution) de signification coexistent et donnent lieu à des affrontements radicaux. La genericité du masculin serait-elle grammaticalement

inhérente (et ne saurait donc pas être remise en question) ? S'agirait-il plutôt d'une propriété que l'on peut en quelque sorte « encoder », en production (p. ex. en explicitant son usage par une note de bas de page⁵) ? Ou la critique des formes génériques se justifierait-elle par le fait que les sujets parlants — notamment les femmes — ne se « retrouvent » pas dans ces formes ? Rarement, une question de grammaire soulève tant de questions sur l'interprétation langagière !

- 16 Je vais me servir d'une prolongation de ce premier point pour en venir au deuxième. Si la généricité du masculin provoque des désaccords, on peut aussi en observer à propos des pronoms personnels (et parfois d'autres formes portant une marque de genre grammatical). Existe-t-il en français une dualité de pronoms (*elle/il*) pour parler des êtres humains ou faut-il en trouver (ou créer) d'autres (comme *yel* ou *al*⁶) ? Les avis à propos de ce point sont on ne peut plus hétérogènes. Si autrefois, le pronom ne relevait pas d'un choix, mais était en quelque sorte assigné à l'individu (en même temps que son sexe, à la naissance), on admet plus facilement aujourd'hui — au moins dans les cercles progressistes — que c'est à l'individu qu'incombe le choix du pronom⁷. Ce choix peut ensuite être respecté ou non par autrui : en tout cas, l'utilisation et l'interprétation des pronoms s'avèrent aujourd'hui plus délicates qu'autrefois.
- 17 Pour ce qui est du genre d'une personne, le principe de l'autodétermination semble prévaloir, en général. Qui d'autre pourrait constater ou déterminer une identité de genre si ce n'est pas l'individu même ? De l'extérieur, on peut certes apercevoir des indices (vestimentaires, comportementaux, etc.), mais ces indices ne sont pas toujours clairs et il est même possible d'en jouer. En d'autres termes : si on continue à vouloir déterminer le sexe d'un enfant, on ne saurait déterminer le genre d'une personne à sa place.
- 18 Si nous prenons enfin le genre comme cadre général pour l'interprétation des phénomènes sociaux, on peut constater une lutte entre différentes positions. En caricaturant quelque peu, on peut dire que les un·es considèrent le genre comme une variable fondamentale pour la compréhension des faits humains, tandis que d'autres y voient une tentative de relativiser, voire renverser les rôles traditionnels des femmes et des hommes.
- 19 Que conclure de tout cela ? À propos du genre, il y a non seulement une discussion sur les sens que peut revêtir ce mot, mais aussi sur ce qui en détermine l'interprétation. Tantôt, celle-ci serait inhérente (le genre grammatical), tantôt autodéterminée (l'identité de genre) et tantôt le résultat d'une interprétation par autrui (par exemple la contestation de la généricité du masculin par la lectrice ou le lecteur).

Un genre pluriel à mieux définir, dans la recherche

- 20 Je suis linguiste, et en sciences du langage, nous avons l'habitude que nos travaux ne constituent aujourd'hui plus qu'un point de vue parmi d'autres — et d'ailleurs un point de vue plutôt peu visible, dans l'espace public, en comparaison avec ceux qu'on peut relever sur Internet, dans les réseaux sociaux et ailleurs où les enjeux de langue se discutent. Ce n'est pas une mauvaise chose : la langue appartient à tout le monde, tout comme le discours sur la langue. Plus généralement, en sciences humaines, nous n'avons pas le monopole de l'interprétation, mais nous devons le partager avec les autres, que cela nous plaise ou pas.

- 21 Mais dans nos propres travaux, nous nous devons de définir nos termes, et cela vaut aussi pour le *genre* et des termes formés à partir de cette base, comme certains que j'ai croisés récemment sans être sûr de les comprendre (bien qu'ils puissent être courants dans les milieux spécialisés) : *genrer*, *mégenrer* ou *genrage(s)* – des exemples qui montrent que la famille du « genre » ne cesse de s'enrichir de mots dérivés. Et il faudrait que nous indiquions aussi si nous considérons que ce qui fait l'essence du genre (ou des genres) que nous étudions réside dans les objets étudiés ou s'il est le résultat d'un processus interprétatif (effectué par nous ou par les personnes dont nous étudions le discours).
- 22 « Le » genre est devenu une pluralité de genres complexes : tenons-en compte dans nos travaux de manière consciencieuse.

NOTES

1. À défaut d'une formulation meilleure, je m'en tiens à cette désignation un peu encombrante, qui essaie de lier une évolution historique (depuis les années 1970, l'objectif premier du langage non sexiste était de visibiliser les femmes, dans la langue) et un point de vue plus récent (ces dernières années, le langage inclusif peut aussi viser la prise en considérations d'identités de genres non binaires). Ces deux points de vue vont souvent de pair, mais ne sont pas interchangeables.
2. On peut se demander si « générique » est vraiment le bon terme, car à côté de ce type de généralisation, il existe aussi un autre type d'opposition entre « générique » (p. ex. *un enfant* (quelconque)) et « spécifique » (p. ex. *le/cet enfant* (particulier)), à propos du type de référence qui est visé.
3. Il s'agit de descriptions grammaticales historiques ; cf. Labrosse, Céline (1996) : *Pour une grammaire non sexiste*. Montréal: Editions du remue-ménage, p. 27 ss. – et les chroniques *Les genres décrits* dans cette revue (p. ex. <https://www.revue-glad.org/902>).
4. Il va de soi que cette description est extrêmement réduite et ne tient pas compte de toute la complexité des points de vue, des approches et des interactions (intersections) qu'il peut y avoir entre genres et d'autres facteurs comme l'âge, l'origine ethnique ou l'orientation sexuelle des personnes.
5. Cf. la chronique *Les genres récrits* n° 1 : « Lisez la note de bas de page » (<https://www.revue-glad.org/396>).
6. Cf. la chronique *Les genres récrits* n° 5 : « Votre pronom, s'il vous plaît ! » (<https://www.revue-glad.org/1541>).
7. Quitte à ce que ce choix ne soit pas respecté : cf. à ce propos la querelle soulevée (et entretenue ?) par le psychologue Jordan Peterson, qui s'est fait connaître en se positionnant contre ce qu'il a considéré une utilisation contrainte des pronoms.

RÉSUMÉS

Le terme *genre* s'utilise aujourd'hui sous différentes acceptions en linguistique, mais aussi plus généralement dans les sciences sociales et humaines. Il s'applique à des noms, à des êtres humains et à des « lunettes » à travers lesquelles les faits sociaux sont étudiés. Il n'est pas toujours évident de savoir à quoi correspond le « genre » dans des travaux portant sur le langage et son utilisation, et on peut aussi constater que son interprétation s'opère très diversement : est-elle inhérente aux faits observés, le résultat d'une autodétermination ou celui d'un décodage par autrui ? Si la polysémie n'est pas problématique en tant que telle, il faudrait veiller, à expliciter les processus d'interprétation sous-jacents.

The term *gender* is used today with different meanings in linguistics, but also more generally in social and human sciences. It applies to nouns, human beings and "glasses" through which social facts are studied. It is not always clear what "gender" means in studies on language and its use, and we can also observe that its interpretation is made in very different ways: is it inherent to the facts observed, the result of self-determination or that of decoding by others? If polysemy is not problematic as such, care should be taken to clarify the underlying interpretative processes.

INDEX

Mots-clés : genre, genre lexical, identité de genre, études genre, interprétation

Keywords : gender, lexical gender, gender identity, gender studies, interpretation

Thèmes : Chroniques

AUTEUR

DANIEL ELMIGER

Université de Genève

Daniel Elmiger est linguiste et travaille à l'Université de Genève. Parmi ses intérêts de recherche figurent divers domaines en lien avec la politique linguistique, notamment l'enseignement des langues et le langage non sexiste dans les discours et les textes administratifs.